

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "Activité colle" sur la base de données ARIA - État au 29/06/2018

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "Activité colle":

- Code NAF : c31-01 , c31-02 , c31-09
- Matières : COLLE
- Matières dangereuses relachées : de 0 à 6
- Conséquences humaines et sociales : de 0 à 6
- Conséquences environnementales : de 0 à 6
- Conséquences économiques : de 0 à 6

Accident

Incendie dans une usine de production de fauteuils.

N°2677 - 12/03/1991 - FRANCE - 91 - EVRY

C31.09 - Fabrication d'autres meubles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2677/>



Un incendie détruit plus de 2 000 des 4 000 m² d'une fabrique de fauteuils. D'origine inconnue, il se déclare dans l'atelier de poudrage-peinture (mousses, colles, peintures, solvants) en émettant une épaisse fumée noire. 100 pompiers, 8 grosses lances, 1 lance à grande puissance, 2 petites lances, ainsi que 6 lances à mousse issues du dispositif initial sont nécessaires pour éteindre le feu. L'atelier métallurgique, l'atelier de stockage et expédition, ainsi que la zone administrative de vente par correspondance sont épargnés. Cependant, l'atelier de peinture est détruit à 80% et celui de couture confection l'est à 100%. Le bâtiment administratif a également subi des dommages. 2 pompiers sont légèrement brûlés pendant l'intervention, et 120 personnes sont au chômage technique pendant 15 jours.